

53. Une présentation globale du Patrimoine verviétois (2016)

On trouvera ci-dessous le texte de la présentation générale du Patrimoine verviétois que j'ai faite en septembre 2016 dans le cadre des conférences de l'ULg. Le power point qui accompagnait cette conférence est disponible sur le site de l'Université.

Il me revient donc l'honneur d'ouvrir ce cycle de cours par une présentation générale du patrimoine verviétois, que je vais m'efforcer de faire de manière aussi peu académique que possible pour que nous passions un bon moment, tout en tenant compte des sept autres spécialistes qui me suivront à cette tribune d'ici fin novembre, c'est-à-dire qu'il m'appartient donc de veiller à ne pas m'appesantir ni sur l'architecture en pan de bois chère à Patrick Hoffsummer et donc sur les plus anciens bâtiments subsistant, ni sur l'urbanisme et la création des nouveaux quartiers au XIXe siècle dont parlera Thierry d'Huart, ni sur l'Art nouveau et l'Art déco du début du XXe siècle, ni sur l'architecture contemporaine depuis les années '30. Si on ajoute que je ne dois pas aborder non plus l'archéologie, pas plus que les procédures et les acteurs de la restauration du patrimoine et même, parmi ceux-ci, le rôle de la ville comme acteur de la revalorisation du patrimoine immobilier, un rôle pourtant bien réel qu'évoquera Pierre Brach, et bien, une fois toutes ces barrières ainsi dressées pour baliser et canaliser mes propos, il ne me reste vraiment plus qu'à m'en tenir à brosser le décor général sans entrer dans aucun détail.

Je vous promets de répondre à vos éventuelles questions d'actualité à la fin de l'exposé, mais celui-ci ne portera donc que sur un survol global où je vais tenter de brosser large, avec quelques ajouts musicaux d'ailleurs, et j'espère que vous serez séduit par cet aperçu d'un patrimoine souvent trop méconnu que bien d'autres villes wallonnes nous envieraient. J'insiste bien sur le fait que nous nous en tiendrons ici au seul patrimoine bâti, mais nous sommes tous conscients qu'il existe aussi dans cette ville des patrimoines tout aussi respectables qui sont littéraires, musicaux, artistiques, scientifiques, gastronomiques même et qu'il font également partie de notre identité verviétoise, n'en déplaise aux adversaires de la tarte au riz ou à ceux qui ignorent les noms de Jean Vallée ou de Vieutemps.

Une première remarque avant d'aborder le décor patrimonial actuel, pour souligner que notre ville est essentiellement une ville du XIXe siècle qui s'est d'abord bâtie, à cette époque, uniquement au fond de la vallée, et donc en ne

laissant subsister qu'une toute petite partie du Verviers le plus ancien, celui de la fin du Moyen-Age et de l'Ancien Régime. Voilà par exemple une vue de la ville dessinée au XVIIIe siècle par Remacle Leloup, dessin fait depuis le chemin des tailles vers le pont d'al Côte et vers l'hospice devenu Musée où nous nous trouvons cette après-midi. Voilà, autre exemple, comment se présentait au XVIIIe siècle toujours, d'après une reconstitution faite par l'IPW, la chapelle et le couvent des Sépulchrines dans ce qui est devenu la rue du Collège, face à l'actuel parking couvert, et voilà comment le même environnement a évolué depuis, de manière assez méconnaissable. Mais on ne pouvait pas être au XIXe siècle une des villes industrielles les plus dynamiques de Belgique sans casser des œufs hélas, auxquels s'ajouta dans ce cas précis un funeste incendie dans les années 1870 qui ne laissa subsister que la chapelle, heureusement classée ainsi que son mobilier.

J'en reviens à ce qui subsiste et pour planter ce décor donc, je vous propose de vous emmener en musique et sur un air de Vieutemps dans quelques endroits de l'ensemble de notre territoire communal photographiés il y a douze ans par Philippe Magermans. Ce sera une toute petite sélection bien subjective de notre patrimoine, protégé ou non d'ailleurs, comme pourrait le découvrir un visiteur se baladant en quelque sorte d'ouest en est, depuis la place de Petit-Rechain jusqu'à la ferme Doyen à Mangombroux.

*

**

Personnellement, je trouve déjà qu'il y a de quoi être séduit, n'est-ce pas, devant tant de beautés et tant de diversités, et de quoi démentir les ignares qui depuis Bruxelles ou Paris taxent Verviers de ville moche et sans intérêt en la résumant à quelques clichés faisant allusion à ses difficultés actuelles, certes profondes et bien réelles, mais qui ne pourraient n'être que circonstancielles et passagères s'il y a une volonté unanime pour agir afin de redresser la barque tous ensemble.

Après cette mise en bouche, je voudrais revenir brièvement sur le titre général du cycle de conférences d'abord, puisque c'est effectivement moi qui l'ai suggéré, après l'avoir déjà utilisé lors d'une autre prise de parole dans le cadre de l'Université d'été d'Ecolo il y a trois ans.

Les vieilles pierres ont de l'avenir, donc, comme ici l'ancien hôtel Pirons-Biolley reconverti en hospice de filles puis en échevinat. Elles ont de l'avenir, si on veut

bien considérer qu'une fois bien entretenues et bien affectées, ce qui n'est pas toujours le cas hélas, nos vieilles pierres sont à la fois une composante essentielle de l'identité collective que devraient pouvoir partager tous les habitants d'une cité, même multiculturelle et je sais que ce n'est pas une mince affaire, elles ont de l'avenir car elles sont un élément essentiel de la qualité de vie de tous les habitants de la cité puisqu'une ville, outre ses citoyens, ce sont d'abord ses rues, ses maisons, ses places qui font sa richesse, sa beauté, son atmosphère, et enfin ces vieilles pierres ont de l'avenir car elles sont un atout de tourisme culturel, et c'est à peu près le seul que nous pouvons tenter d'exploiter de manière plus cohérente et plus déterminée, au-delà de l'événementiel, et je suis heureux d'avoir pu constater que le nouvel échevin du tourisme partageait cette conviction, sans nier bien sûr ce qui se fait de remarquable en matière d'événements dans le domaine culturel et musical en particulier, que ce soit grâce au Centre Culturel régional, à la Maison du Tourisme, au Conservatoire, au 66 ou lors de FiestaCity entre autres, dont la dernière réussite aurait dû valoir à Verviers autant de minutes au JT que les sanglants excès de quelques fanatiques isolés.

*

**

Je me permets de passer par un deuxième intermède musical pour vous proposer maintenant, après avoir vu des beautés de l'extérieur, de pousser quelques portes d'intérieurs verviétois photographiés en 2007 par Jacques Spitz. Derrière les murs, en effet, classés ou non, je le répète, il y a aussi des merveilles et l'essentiel des intérieurs que nous allons voir maintenant sur une musique de Lekeu sont celles de bâtiments aujourd'hui publics, dont cet ancien hôtel de maître bien sûr.

*

**

A nouveau, n'y-a-t-il pas de quoi être enchanté ? Maintenant, je suppose qu'on attend de l'orateur qu'il passe à des considérations moins poétiques et puisqu'il faut bien être un peu ordonné comme le souhaite sans doute l'Université, je vais d'abord replacer le patrimoine verviétois dans l'ensemble du Patrimoine wallon puisque j'ai déjà dû faire cet exercice en d'autres occasions vu mes fonctions régionales et que j'en ai fait la synthèse voici peu dans un petit volume, en vente d'ailleurs ici avec quelques autres.

Le patrimoine classé en Wallonie, ce sont donc près de 4.000 biens dont 2.705 monuments, 1.194 sites, 35 ensembles architecturaux et 11 sites archéologiques.

Mais il y a aussi tout un patrimoine non classé mais inventorié, et là on compte alors 16.000 sites archéologiques, 30.000 immeubles repris dans un Inventaire en plus de 30 volumes, et un jour 100.000 immeubles pourraient figurer dans le nouvel Inventaire entamé en 1997 mais progressant à un train dit de sénateur.

J'y reviendrai plus loin en ce qui concerne Verviers car vous le verrez il est extrêmement important d'aller au-delà des seuls monuments classés.

Le patrimoine classé, lui, est divisé en deux catégories. L'écrasante majorité est tout simplement « classé » et, à ce titre, il bénéficie de protections légales, d'exigences et de procédures en matière de restauration, mais aussi de subsides, et ma collaboratrice Madame Bonato vous parlera de tout cela en détail le 10 octobre prochain.

Mais un faible pourcentage de ces biens classés sont inscrits par le Gouvernement, sur proposition de la Commission des monuments et sites, sur une liste dite du Patrimoine exceptionnel créée en 1993 et revue tous les trois ans. Ces biens bénéficient de beaucoup plus de subsides régionaux, auxquels sont logiquement liées beaucoup plus d'exigences aussi en matière de respect du patrimoine. Comme vous pouvez le constater, alors que le nombre de biens classés a augmenté d'environ 10 % seulement depuis 1993, ceux reconnus comme patrimoine exceptionnel par le Gouvernement ont, eux, plus que doublés au fur et à mesure des diverses révisions de la liste si bien qu'on peut se demander si la Commission était particulièrement prudente jadis ou inexplicablement aveugle sur les qualités exceptionnelles de certains édifices anciens qui lui échappèrent curieusement en 1993, ou si elle a été au fil des ans de plus en plus sensible à d'autres paramètres moins avouables qui ont pu interférer dans les avis des experts. Bref, il y a là un problème et je crois savoir que l'actuel Ministre du Patrimoine, Maxime Prévot, est bien décidé à s'y attaquer comme à d'autres aspects du secteur d'ailleurs comme il l'a annoncé vendredi soir à l'inauguration des Journées du Patrimoine.

En ce qui concerne la région verwiétoise, cette liste du patrimoine exceptionnel comprenait initialement

- le Waux-hall et la Galerie Léopold II à Spa,
- la place St-Georges à Limbourg,
- auxquels se sont ajoutés l'église de Pepinster,
- les ruines de Franchimont,
- et l'hôtel de ville de Verviers,
- qui devraient être rejoints, cet automne, comme l'a promis le Ministre Prévot début juillet, par notre Grand Théâtre de Verviers, jusqu'ici oublié au contraire de ses homologues de Namur et de Liège.

J'en termine avec le patrimoine wallon en général avec trois remarques pour souligner :

Premièrement, d'abord que les maisons privées et les châteaux se taillent la part du lion bien avant toutes les autres catégories, et à cet égard on peut regretter la très faible part de patrimoine industriel préservé dans une région comme la Wallonie mais à Verviers des efforts notables ont été faits sans classement et se préparent encore.

Deuxièmement, un tiers des biens classés se trouvent en province de Liège, sur l'ensemble de la Wallonie 10 communes se partagent à elles seules 40 % des biens classés et dans ce total, vous le voyez, Verviers en a un nombre absolument pas négligeable car elle est la 5^{ème} ville la plus riche de biens classés puisqu'on a atteint presque la centaine de monuments et de sites protégés sur le territoire communal dont près du tiers appartenant à la commune elle-même ce qui est évidemment une lourde responsabilité pour la ville.

Troisième et dernière remarque, le budget consacré par la Région wallonne à sa politique du patrimoine avait très fortement augmenté dans les années '90 sous l'impulsion des Ministres Liénard puis Collignon, ensuite il n'avait cessé de fluctuer globalement à la baisse pendant une douzaine d'années, mais il connaît actuellement un spectaculaire redressement sous l'impulsion du Ministre Prévot et si le chiffre que nous supposons pour 2017 se vérifie, car ce sera au Ministre de l'annoncer, on peut dire qu'il y aura vraiment eu en trois ans un fameux redressement quant au nerf de la guerre.

Je reviens maintenant à Verviers, pour signaler que l'écrasante majorité des classements opérés chez nous l'ont été dans les années 1970, avec trente-cinq classements et dans les années 1980 avec trente-quatre classements, c'est-à-

dire paradoxalement à l'époque où la ville a le plus souffert des grandes opérations de destruction de son bâti ancien à Hodimont, rue du Collège, en Sécheval, ou le long des berges de la Vesdre principalement. Avant cela, seuls sept édifices avaient été classés en 1934, et un autre dans les années '40. Après la fièvre de classement des années '70 - '80 et la régionalisation de la compétence en 1989 (transférée de la Communauté Française), le rythme s'est ralenti, avec trois arrêtés de classement seulement dans les années 1990 (les écuries Simonis, la cour Magnée et le parc de Séroule), trois autres en 2002 – 2003 (le parc Godin, le Grand Théâtre et le Manège) et trois autres enfin depuis lors (l'ancien Lycée des filles rue des Ecoles, la Maison du Prince rue des Tuileries et, plus récemment, l'église Ste-Julienne et ses abords).

Je ne vais pas détailler ici en images tout ce qui est classé mais au moins vous en présenter les principales catégories, en citant parfois au passage quelques exemples de bâtiments qui pourraient être protégés et ne le sont pas.

*

**

Après cette revue de la petite troupe des éléments en principe protégés par la loi, ce qui n'a pas empêché jadis qu'on démolisse rue de Limbourg l'ancien orphelinat à côté de la chapelle Ste Anne alors qu'il était classé, je tiens précisément à revenir un moment sur ces destructions phénoménales des années 60 et 70 qui ont vu la perte de pans entiers de notre patrimoine à l'époque, rue de Hodimont, place Saucy, rue du Marteau, place du Martyr, rue du Gymnase, rue du Collège, rue Sécheval, et bien sûr tout le long des berges de la Vesdre. D'une certaine manière, notre patrimoine actuel c'est aussi ce qui a résisté à la folie destructrice de ces décennies catastrophiques. Mon 3^{ème} intermède musical est donc bien plus amer mais c'est hélas aussi une facette bien réelle de notre aventure patrimoniale et, pour cette série d'illustrations, où à nouveau tout ne se trouve pas bien sûr, je voulais rendre hommage à un 3^{ème} compositeur verviétois, Jean Vallée, et vous entendrez que si les paroles de cette chanson n'ont aucun rapport avec les images, par contre le ton général est quand même celui d'un homme blessé et malmené comme l'était sa ville.

*

**

Voilà, c'était mon avant dernier défilé photographique en musique. Vous aurez remarqué qu'il se terminait ou presque sur la démolition du Coliséum et sur la restauration du Forum de Liège, or tous deux étaient du même architecte verviétois Jean Lejaer dont j'ai retracé toute la production dans un carnet du Patrimoine. Maintenant, après trente années de massacres qui n'ont d'ailleurs jamais totalement cessé depuis, nous voici donc avec une petite centaine d'édifices classés dispersés un peu partout sur le territoire communal, or c'est bien loin de refléter l'ensemble du patrimoine verviétois, et j'en reviens au patrimoine non classé mais inventorié dont je parlais tout à l'heure.

En effet, que ce soit chez nous ou à l'échelle de l'ensemble du territoire wallon, le nombre de biens protégés par un classement est extrêmement peu élevé en regard de la quantité d'édifices bâtis : 2.705 biens sont classés en Wallonie comme monuments, mais cela représente moins de 0,2% du bâti wallon, qui comprend plus de 1,5 millions d'édifices. A l'échelle de Verviers, c'est un tout petit peu plus, puisque les 97 biens classés représentent environ 0,5 % du bâti verviétois qui compte 19.000 édifices au total, mais cela n'est toujours que ½ %.

Il est donc évident que la protection, l'entretien et la restauration le cas échéant des seuls monuments classés ne peut suffire dans le cadre d'une politique globale de préservation du patrimoine bâti en milieu urbain si on veut en faire un atout de tourisme culturel et d'abord de qualité de vie.

C'est pourquoi, complémentaires à la liste des monuments classés, la Communauté française puis la Région wallonne ont entrepris dans les années '70 et '80 la réalisation d'outils complémentaires à destination des pouvoirs locaux : un *Inventaire du patrimoine monumental* d'une part, et *des Atlas de délimitation des centres anciens à protéger* d'autre part.

En ce qui concerne Verviers, les deux démarches ont abouti quasi simultanément voici un peu plus de trente ans déjà : le volume 11 de l'*Inventaire*, consacré à Verviers, est paru en 1984, et l'*Atlas du Patrimoine architectural des Centres anciens protégés* consacré à Verviers a vu le jour la même année.

Cet *Inventaire* de 1984 identifiait, outre les 79 biens déjà classés à l'époque, 503 autres édifices. Et dans sa préface, le Ministre de la Culture de l'époque, Philippe Moureaux, soulignait que Verviers avait été à la fin du XIXe siècle « un exemple frappant de développement, en un temps limité, d'un cadre bâti

urbain planifié et homogène ». Mais il ajoutait aussi, c'est très important et cela rejoint ce que j'ai illustré tout à l'heure, je cite: « Malheureusement, ce patrimoine verviétois a, *peut-être plus que dans d'autres villes*, été saccagé par la rénovation urbaine moderniste et peu soucieuse de préservation des années 60/70 ». Il faut se tourner vers l'avenir et valoriser ce qui subsiste, concluait le Ministre, et il insistait sur le fait que le volume de l'*Inventaire* devait y contribuer.

Or, trente deux ans après la parution de l'*Inventaire*, on doit constater que, comme à Liège d'ailleurs, plus de vingt édifices repris dans ce dernier, c'est-à-dire près de 5 % quand même, ont malgré tout été démolis avec l'accord des autorités locales et régionales. Une des plus fameuses bourdes à cet égard fut la destruction d'une partie de l'ancienne usine Dethier tout comme de la totalité de l'ancien hôtel de ville de Hodimont rue de la Chapelle, et cela juste après la sortie de l'inventaire, puis la démolition de l'ancienne usine Simonis aux Surdents dans les années '90 juste après la parution d'un ouvrage sur le patrimoine industriel verviétois, mais on peut citer aussi la démolition plus récente de l'ancien Charlemagne place du Martyr, un des plus vieux hôtels de Verviers où avaient logé tous les dirigeants du mouvement anarchiste européen en 1877, puis, il y a quatre ans, la disparition de trois édifices repris à l'inventaire et démolis parmi la quantité abattus pour détruire la moitié de la rue de Heusy, ou encore, dans le cadre d'autres démolitions de masse, rue Spintay, au fond d'une petite cour devenue aujourd'hui une placette, la disparition d'une des dernières petites maisons ouvrières du XVIIIe siècle encore existante. Certes, elle était dans un état lamentable mais cela faisait trois décennies que des spécialistes avaient attiré son attention sur son intérêt historique.

Heureusement, me direz-vous, il y a l'autre instrument légal, l'*Atlas du centre ancien protégé verviétois*. Hélas non. A Verviers, celui-ci n'a jamais eu d'existence légale : parmi les 22 villes wallonnes pour lesquelles un périmètre de centre ancien à protéger avait été défini par les services régionaux de l'Aménagement du Territoire alors dirigés par le Ministre Melchior Wathelet père, Verviers a été une des rares communes wallonnes, sinon la seule, à ne pas entériner ce périmètre, que les autorités communales considéraient comme trop large et protégeant trop de grands ensembles.

En effet, l'*Atlas du Patrimoine architectural du Centre ancien protégé de Verviers* faisait le relevé des valeurs architecturales, des fonctions et des gabarits de tous les immeubles repris dans un vaste périmètre compris entre

les rues de la Grappe et du Paradis au nord, des places Général Jacques et Vieuxtemps au sud, des rues Gérardchamps à l'ouest et Ste Anne à l'est.

Tous les bâtiments de grande valeur étaient repris en rouge, les immeubles à valeur d'accompagnement en brun et les immeubles sans valeur en jaune. Voilà ce que cela donnait alors

- pour la partie allant de Hodimont à Spintay, et on remarque déjà les grands blancs laissés par les destructions massives à Hodimont et le long de la Vesdre,
- puis pour la partie de la place du Martyr à la rue de Limbourg,
- et enfin pour les quartiers sud entre le Théâtre, Ste Julienne, la rue du Palais et la Place Vieuxtemps.

On ne peut pas dire qu'il y avait pas là assez d'indications pour réfléchir et mettre en œuvre, au-delà des échéances électorales et des divisions de compétences entre échevins bien sûr, une politique d'ensemble avec tous les acteurs mobilisables à commencer par les propriétaires. Malheureusement donc, cet instrument qui aurait pu être hyper précieux ne fut pas rendu opérationnel chez nous puisque la Ville n'a pas reconnu et donné force de loi au périmètre en question et depuis, à part l'heureuse exception de la Cité Mallar ces dernières années, elle n'a pas pris de mesures de protection spécifique pour tout ou partie de ce centre ancien, qui à ce jour est toujours non défini.

Or sa redéfinition éventuelle à une échelle plus réduite ne devrait pas être une tâche techniquement insurmontable puisque l'instrument de base existe. Elle a d'ailleurs été réclamée par l'association « Sauvegarde et Avenir des Raines » dès 1989, quand on se battait pour la Grand Poste, elle a été rappelée par moi à plusieurs reprises ces dernières années, elle a d'ailleurs été annoncée à plusieurs reprises également mais elle n'a toujours pas vu le jour. Or si certaines données d'il y a 30 ans devraient bien sûr être réactualisées pour intégrer dans ces plans l'art nouveau, l'art moderne, etc, par contre beaucoup d'autres repérages de 1984 restent tout à fait d'actualité, pour autant bien sûr qu'ils n'aient pas été détruits ou dénaturés par des châssis nouveaux comme cela a été le cas pour certains bâtiments de la rue des Raines par exemple ou pour quantité de jardinets en façade rue Bidaut qu'on a laissés transformer en parking privés.

C'est ce contexte qui explique que ces dernières années, il a fallu trop souvent des mobilisations citoyennes pour empêcher de nouvelles destructions. Sans quoi la Grande-Poste dans les années '90, puis dans les années 2000 l'ancien Grand Manège ou la Maison Bauwens disparaissaient à leur tour, tout comme est prévue d'ici peu la destruction, encore, d'un immeuble Art Déco de 1924 place du Palais, et de la petite ancienne maison en pan de bois qui lui est adjacente à sa gauche.

Or ce bâtiment de 1924, c'est la seule construction verviétoise d'un architecte originaire de chez nous, Léon Bochoms, qui fut à Bruxelles au début du XXe siècle un architecte d'avant-garde et le rédacteur en chef de la seule revue belge d'Art nouveau. La destruction du bâtiment est pourtant décidée, et cela pour quoi ? Pour créer une fois de plus un énième espace vide qu'on remplira de trois bancs et de deux bacs à fleurs en déstructurant encore un peu plus un tissu urbain déjà bien éventré depuis un demi siècle à force de multiplier les espaces vides pompeusement baptisés places publiques quand ils ne sont pas envahis par des parkings dont le provisoire dure parfois des décennies.

Démolir sans reconstruire, c'est personnellement ce que j'appelle le degré zéro de l'urbanisme et la négation brutale de l'histoire urbaine. La fermeture de la rue du Travail a effacé toute trace du très beau temple maçonnique qui s'y trouvait. Le parking Belgacom a effacé notre histoire quand il a remplacé rue du Gymnase la Maison du Peuple et la Maison Syndicale, et le très beau hall de sport de l'Athénée aurait pu être reconstruit à cet endroit plutôt qu'en face en démolissant tout un autre pan du Verviers ancien dont la Franchimontoise, l'ancien local du Patronat textile où fut signé en 1906 la 1^{ère} convention collective en Belgique. La place déserte face à l'école Ste-Claire a nécessité la destruction, entre autres, de la maison de Chapuis, le futur square René Hausman ne rappellera pas le souvenir d'un café qui portait depuis 1803 la plus ancienne enseigne en pierre de la ville, et je m'arrête ici pour ne pas être trop long. Excusez-moi, mais je ne peux m'empêcher de citer Mitterrand, pas François, mais son neveu Frédéric, quand il tirait le bilan de ses années de Ministre français de la Culture et donc du Patrimoine, je cite : « On ne dira jamais assez à quel point tant de maires sont les assassins de leur ville ». C'est cruel mais hélas vrai.

C'est pourquoi, même si nous n'avons pas toujours été d'accord sur tout notamment en matière de couverture de la Vesdre et de politique du patrimoine, je tiens à saluer et à évoquer publiquement ici pour la toute 1^{ère}

fois une démarche initiée par l'ancien bourgmestre Claude Desama et réalisée à sa demande par l'IPW.

Sous la législature communale précédente en effet, pour éviter le renouvellement de polémiques ponctuelles autour des opérations de démolition qui restent donc hélas toujours en vogue chez nous, le bourgmestre avait demandé à l'IPW de procurer au Collège un instrument de travail supplémentaire, en souhaitant, à l'instar de son collègue le libéral Jean-Louis Crucke à Frasnes-lez-Anvaing, que nous tentions d'identifier de manière raisonnée et si possible raisonnable tous les édifices et tous les ensembles architecturaux qu'il conviendrait de sauvegarder une fois pour toutes pour préserver ce qui restait de l'unité et du cachet du patrimoine verviétois bien au-delà donc des seuls monuments classés mais aussi bien au-delà du vieil inventaire de 1984 et du futur nouvel inventaire officiel dont personne ne sait quand il verra le jour pour notre cité.

Ce fut pour l'IPW un travail de longue haleine, achevé en 2013 seulement, et qui a donné ceci, un volumineux recueil qui n'existe qu'à cinq exemplaires seulement, qui n'est pas destiné à être publié et ne le sera pas, mais qui est aux mains des autorités communales pour servir de guide aux fonctionnaires concernés et aux décideurs responsables. Ces compléments au précédent inventaire, j'insiste, n'ont donc pas de valeur légale, l'autorité locale est libre de faire le meilleur usage qu'elle voudra et qu'elle pourra de ces suggestions.

L'auteur de cet inventaire complémentaire fut Mme Françoise Fonck, historienne de l'art, Verviétoise, et ancienne collaboratrice de l'*Inventaire* de 1984. Elle s'est basée bien sûr sur les outils de 1984, sur les trois ouvrages thématiques publiés par Catherine Bauwens dans les années 90, et sur les deux beaux livres publiés dans les années 2000 par le Comité scientifique d'Histoire de Verviers, mais surtout, elle a arpenté d'avril 2011 à la fin 2012 systématiquement *toutes*, je dis bien *toutes*, les rues de la ville et des anciennes communes d'Ensival, Heusy, Lambermont, Petit-Rechain et Stembert, en photographiant tous les édifices qui lui paraissaient dignes d'intérêt. Sa description des édifices et ses commentaires, dans le rapport qui fut achevé en 2013, n'engage qu'elle, bien sûr, et non l'Institut du Patrimoine, mais le travail de Mme Fonck a été suivi par un Comité d'accompagnement se réunissant régulièrement avec elle, et qui rassemblait les deux collaboratrices de l'IPW chargées des dossiers verviétois, deux représentants de la Ville (Jean-François Potelle et Caroline Henry) et une collaboratrice de Département du Patrimoine du Service public de Wallonie (Catherine Bauwens, l'archéologue

chargée notamment du territoire verviétois et une de nos prochaines oratrices). Les résultats ont ensuite été soumis à Pierre Bricteux, urbaniste originaire de Verviers, qui a bien voulu donner son appréciation et quelques conseils sur le travail réalisé.

Au total, ce travail préconise qu'environ 1.800 édifices verviétois, dont plusieurs ensembles architecturaux, fassent l'objet d'une attention particulière dans le cadre des politiques communales futures, en plus, je dis bien en plus, des quelques 600 édifices déjà classés ou repris à l'*Inventaire* officiel. A défaut de la définition d'un centre ancien protégé, cela aurait le mérite de placer sous une sorte de protection implicite 1.800 édifices supplémentaires dans toutes les parties de la commune y compris les anciens villages.

Cette démarche reviendrait donc, j'en suis conscient, à quadrupler le nombre de bâtiments méritant de la part des propriétaires et des autorités une réflexion sérieuse, en dehors de toute contrainte légale, pour les valoriser prioritairement et en tous cas avant de procéder à des transformations importantes et a fortiori des démolitions intégrales. Ce n'est pas rien puisque cela ferait au total 2.400 bâtiments classés, inventoriés ou repris dans ces compléments officieux, ce qui correspondrait alors à 12,6 % du bâti verviétois, qui comprend actuellement, je le rappelle, un peu plus de 19.000 édifices. Bien sûr, 12,6 % du bâti, cela peut paraître énorme à vouloir accompagner et valoriser. Mais a contrario, parmi les 19.000 immeubles existants, resteraient donc 87,4 % - ce qui n'est pas rien non plus – auxquels pourrait s'appliquer la maxime souvent répétée et parfois fondée selon laquelle « on ne peut pas tout sauvegarder », comme je l'ai entendu si souvent partout en Wallonie.

Le travail de Mme Fonck comprend un répertoire rue par rue qui est encore perfectible d'ailleurs mais le temps lui a un peu manqué, ce qui n'empêche qu'il représente déjà plus de 500 pages illustrées où chaque photo de bâtiment contient quelques indications sur ses particularités et les motifs de sa sélection par l'auteur.

Mais il y a aussi deux cents autres pages particulièrement intéressantes qui sont les douze répertoires établis par l'auteur pour tous les styles autres que ceux des bâtiments de l'Ancien Régime puisque tous ceux-ci figuraient déjà dans l'*Inventaire* de 1984, et je vais terminer par là l'aperçu général qu'on m'avait demandé.

Grâce à ces répertoires stylistiques en effet, on peut mesurer l'importance de tel ou tel style dans la ville. Par exemple, le style Art Nouveau dont nous parlera Caroline Henry est souvent épinglé à Verviers sur base de quatre bâtiments très élaborés et de grande qualité. Mais en réduisant les exemples à ces quatre bâtiments, on occulte le développement extraordinaire qu'avait pris ce style. Or en sillonnant les rues de Verviers et des anciennes communes avoisinantes, Mme Fonck a, elle, relevé par moins de 58 bâtiments portant des éléments caractéristiques de l'Art nouveau. Certes dans les 58 bâtiments relevés tous ne sont pas de même qualité. Néanmoins il serait plus que dommage de voir laisser disparaître des sgraffites, des décors polychromes, des sculptures, des éléments de ferronnerie, des boiseries, ou encore des éléments plus discrets comme des boîtes aux lettres ou des poignées de porte à l'occasion de transformations maladroites alors qu'on sait maintenant où tous se situent.

Si l'Art Nouveau se révèle donc un style assez répandu dans Verviers, il en est un autre qui a joui d'une grande popularité à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Il s'agit du style éclectique, qui a eu la faveur des architectes chargés d'embellir la ville par de nouvelles habitations au XIXe siècle à commencer par Charles Thirion, dans les rues du Martyr, du Manège, du Palais, Laoureux, et il a été également adopté pour la construction de bâtiments publics de grande envergure, dont notre fameux Grand Théâtre.

Trois bâtiments ont été élevés dans un style plutôt arabisant. Ce chiffre doit peut-être attirer l'attention sur le fait justement de protéger ces trois seuls témoins d'un style tout à fait original.

Quant au style « cottage » ou anglo-normand, 62 bâtiments l'ont adopté. On le retrouve sous la forme de villas, particulièrement dans les artères comme les avenues Peltzer, Reine Elisabeth, du Chêne et la rue de l'Union, mais il a aussi été adopté pour des maisons mitoyennes plus modestes, comme dans l'avenue Mullendorff ou dans la rue des Wallons.

Le style néo-médiéval est plus souvent utilisé pour des bâtiments à caractère religieux, on le retrouve dans 6 églises, 2 presbytères et 5 écoles catholiques, mais il est repris aussi pour des bâtiments publics comme la gendarmerie, la caserne, la grand'poste, le palais de justice, l'ancien hôpital, et il trouve aussi sa place dans une cinquantaine d'autres bâtiments au total, parfois dans de simples habitations où la référence au Moyen Age se fait sous forme de petites

touches discrètes, mais néanmoins de qualité, parfois de manière éclatante comme dans le fameux château Peltzer.

110 bâtiments de style Art Déco sont répertoriés, et il semble donc indispensable de les faire connaître car trop de bâtiments de ce type sont aujourd'hui menacés par manque de connaissance de ce style qui, lui aussi, se déploie sous différentes facettes aux quatre coins de la ville et des anciennes communes.

En répertoriant enfin la quinzaine d'immeubles de style moderniste, Mme Fonck a également voulu attirer l'attention sur le fait qu'il existe à Verviers des maisons ou des ensembles qui adoptent avec intelligence ce style dépouillé qui est à la base des recherches architecturales du XXe siècle, dont traitera un autre de nos conférenciers, M. Deffet.

Enfin, à côté de ces répertoires stylistiques, on dispose aussi de répertoires par « genre », dont un sur le patrimoine industriel établi sur base de l'ouvrage de Catherine Bauwens et un autre sur le petit patrimoine qui a été d'avantage établi, lui, sur base de la prospection rue par rue.

Un répertoire du patrimoine « signé » a également été établi de même qu'un répertoire des architectes, décorateurs, sculpteurs et entrepreneurs. Le premier relève de la prospection et donc du repérage des signatures figurant parfois sur les bâtiments, tandis que l'autre est un condensé des différents ouvrages consultés pour le travail.

*

**

J'en viens à ma conclusion. Vous l'avez compris, et mon sentiment est surtout qu'il y a matière sinon devoir d'élargir considérablement la notion de « patrimoine verviétois ». Je n'ai volontairement pas évoqué tous les efforts réellement positifs que la Ville, ou Logivesdre jadis, la Région bien sûr, et aussi bien des particuliers ont faits ces dernières années et s'appêtent à faire encore en la matière. Pour l'actualité récente, à ce propos, je songe à l'inventaire des tombes remarquables de nos cimetières, à la réaffectation de l'ancienne douane de la gare Ouest en hôtel Verviers, à la restauration magnifique des façades de l'hôtel de ville, à celle de la maison des vicaires rue des Alliés, celle de la maison Soumagne aux coins des rues Jules Cerexhe et de la Régence, aux efforts menés dans une bonne partie de la rue des Raines et de la rue Jules

Cerexhe, aux nombreuses reconversions d'usines, au prochain sauvetage par la Ville du Solvent et des façades du Grand Bazar, et aux grands défis communaux et citoyens que sont le projet Biolley et le Grand Théâtre pour lesquels le Collège tout entier se mobilise de plus en plus activement. Je répondrai dans la mesure du possible à vos questions à ce sujet, promis. Mais vous avez compris que s'il me paraît, à moi et à quelques autres, indispensable de mener une politique de préservation, de conservation et de restauration de ces bâtiments prestigieux, d'autres axes nous semblent aussi impératifs :

- combattre courageusement les antennes paraboliques, les forêts de boîtes aux lettres, les chassis en alu sur des bâtiments XVIIIe ;
- préserver un maximum de bâtiments de style Art Nouveau, Art Déco ou moderniste et veiller à ce que les éléments en place (en particulier les châssis d'origine) ne disparaissent pas ;
- veiller au « petit patrimoine » parfois plus menacé car moins visible, comme les anciens urinoirs publics, les vieux poteaux d'indication des rues, les anciennes enseignes publicitaires, etc ;
- élargir la notion de patrimoine à des ensembles de bâtiments de la fin du XIXe siècle et des bâtiments du XXe siècle, qui participent au cachet de la ville;
- enfin protéger un certain nombre de rues globalement, soit en les proposant au classement en tant que site, soit en établissant, comme cela a été le cas pour la Cité Mallar, un règlement communal qui leur assurerait une protection particulière, et cela vaut particulièrement pour la rue des Raines et la rue Cerexhe, mais aussi pour une série d'ensemble des XIXe et XXe siècles : les rues Laoureux, des Martyrs et de la Banque, les avenues Peltzer et Léopold II, la rue de l'Union, les rues du Palais, des Minières, de France, Bidaut, etc, les rues de Jehanster et des Coteaux ou encore, face à l'Harmonie, la rue de la Concorde.

Voilà un bien vaste programme certes, mais Verviers mérite de l'audace, beaucoup d'audace pour casser l'image mensongère qu'on lui a collée à la peau et pour ajouter bien d'autres choses à ses atouts actuels, le 66, les rues piétonnes, la rivière, la petite centaine d'édifices classés dispersés dans la ville, les deux Musées aux collections exceptionnelles, le CTLM, le Centre culturel

régional redynamisé. Voyons les choses de manière très vaste pour élargir les horizons et surtout tentons-le ensemble, tous ensemble, dans un projet de ville basé sur l'existant et qui réunirait pour tout le territoire tous les acteurs par delà tous les clivages et toutes les échéances.

Je vous propose de conclure dans cet état d'esprit par un dernier petit survol du patrimoine verviétois, en partie aérien d'ailleurs, en commençant par les noyaux villageois, et en rendant hommage à une 4^e personnalité de notre patrimoine musical, un mec bien qui était toujours resté fidèle à sa ville tout en partant bien trop tôt : Pierre Rapsat, sur des photos de Guy Focant. Merci pour vos dernières minutes d'attention.

*

**